



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le six novembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D_2024_11_85

Date de convocation du conseil : **31 octobre 2024**

Nombre de conseillers en exercice : **26**

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : **23**

Nombre de votants : **26**

Objet : **Décision modificative n° 1 du budget assainissement**

Absents excusés :

Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à M. VIGIER Pascal
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice
Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle.

Secrétaire de séance : Madame BLANDINEAU Annette

Mme Christine VALEAU-LABROUSSE expose au conseil municipal que, dans le cadre des travaux de valorisation du bourg de St Amant de Montmoreau, les travaux d'extension du réseau d'assainissement ont été engagés.

Un montant de 15 000 € avait été inscrit au budget à l'opération 1013, à ce titre.

L'engagement étant de 22 515 €, il est proposé au conseil municipal d'effectuer le virement de crédits ci-après :

Section d'investissement

Crédits à augmenter : Op 1013 – Extension Réseau St Amant - Art 21532 – Réseaux Assain :	+ 15 000,00 €
Crédits à diminuer : Op 1008 – Opération Réseaux - Art 21532 – Réseaux Assain :	- 15 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE cette décision modificative telle que proposée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 06/11/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 12/11/2024

Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN

